المكتب الوطني للإستشارة الفلاحية
ⴰⵎⵎⴰⵙ ⴰⵏⴰⵎⵓⵔ ⵏ ⵓⵎⵛⴰⵡⴰⵕ ⴰⵏⴼⵍⴰⵃ
Office National du Conseil Agricole

FOS-Agri

Communiqué conjoint

Entre l'Office National du Conseil Agricole (ONCA)
et la Fondation pour la Promotion des Œuvres Sociales au profit du Personnel du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime – Département de l'Agriculture

À l'occasion de la tenue de la réunion du Conseil d'administration de la Fondation pour la Promotion des Œuvres Sociales au profit du Personnel du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime - Département de l'Agriculture, ce lundi 20 juillet 2026, sous la présidence de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, M. Ahmed EL BOUARI, il a été décidé d'intégrer, avec effet immédiat, les retraités de l'Office National du Conseil Agricole (ONCA) afin de bénéficier des prestations sociales offertes par la Fondation et ce, à l'instar des retraités du Département de l'Agriculture.

Une note détaillée précisant les modalités de mise en œuvre de cette décision sera diffusée dès l'achèvement des procédures nécessaires à cette opération.

Fondation pour la Promotion des Oeuvres Sociales du Personnel du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime - Département de l'Agriculture
FOS-Agri

المكتب الوطني للإستشارة الفلاحية
Office National du Conseil Agricole